

TERMES ET CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE MY VISION

IMPORTANT :

- EN CLIQUANT SUR LE BOUTON « J'ACCEPTÉ », VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU ET ACCEPTÉ LES CONDITIONS D'UTILISATION SUIVANTES DU SERVICE MY VISION (« **TERMES** »). SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES TERMES PRÉSENTS, VOUS NE POURREZ PAS BÉNÉFICIER DU SERVICE MY VISION.
- Les Termes présents peuvent être consultés et téléchargés sur le site web www.rivacold.com ainsi que dans la section INFO de l'application RIVACOLD MY I.D.

1. DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

1.1 Les termes suivants identifient et ont la signification indiquée ci-dessous :

- « **Abonnement** » : le contrat d'abonnement en vertu duquel vous acquérez le droit d'utiliser le Service pour une période de temps déterminée ;
- « **Contrat** » : le contrat de fourniture du Service, qui existe entre RIVACOLD, une société de droit italien ayant son siège social à 61022 - Frazione Montecchio, Vallefoglia (PU), Via Sicilia n. 7, Italie, et l'Utilisateur Administrateur (ou l'organisation pour laquelle il travaille), conclu conformément à l'article 2 ci-dessous et qui s'entend comme étant constitué (i) des Termes présents, et (ii) de l'Abonnement ;
- « **Dispositif** » : le dispositif passerelle qui, s'il est préinstallé ou installé ultérieurement dans une machine Rivacold, permet l'utilisation du Service ;
- « **Machine** » : la machine Rivacold équipée d'un Dispositif ;
- « **Partie(s)** » : l'Utilisateur Administrateur et/ou RIVACOLD individuellement ou conjointement selon le cas ;
- « **Service** » : le service d'abonnement appelé « My Vision » qui permet la surveillance et le contrôle à distance des Machines, comme décrit sur <https://www.rivacold.com/ww/fr/my-vision>, y compris les applications logicielles connexes à travers lesquelles ce service est fourni ;
- « **Tiers Autorisés** » : les personnes qui sont autorisées à utiliser le Service par l'Utilisateur Administrateur, étrangères à l'organisation de ce dernier ;
- « **Utilisateur** » : identifie conjointement l'Utilisateur Administrateur et l'Utilisateur Autorisé ;
- « **Utilisateur Administrateur** » : la personne qui active en premier le Service, à l'égard d'un ou plusieurs Dispositifs ;
- « **Utilisateur Autorisé** » : la personne qui est autorisée à utiliser le Service par l'Utilisateur Administrateur et qui fait partie de l'organisation de ce dernier.

1.2 Sauf si cela est incompatible avec la personne ou le contexte :

- tout terme au singulier comprend également son pluriel et vice-versa ;
- tout terme se référant à une personne physique doit être considéré comme se référant également aux sociétés et aux organismes non constitués en société, et vice-versa.

2. CONCLUSION ET OBJET DU CONTRAT

2.1 Sans préjudice des dispositions prévues au paragraphe 3.2 concernant l'activation du Service, le Contrat est réputé conclu au moment où :

- l'Utilisateur Administrateur a créé un compte Rivacold ; et
- l'Utilisateur Administrateur a accepté les Termes présents ; et
- l'Utilisateur Administrateur, ou l'organisation pour laquelle il travaille, a acheté un Abonnement conformément aux dispositions du paragraphe 2.2 ci-dessous.

L'Utilisateur Administrateur qui conclut le Contrat au nom de la société pour laquelle il travaille déclare avoir le pouvoir de représentation nécessaire aux fins du présent paragraphe 2.1.

2.2 L'achat d'un Abonnement - soit auprès de RIVACOLD, soit auprès de revendeurs agréés qui revendent l'Abonnement en leur propre nom mais pour le compte de RIVACOLD - peut avoir lieu :

- a. au moment de l'achat de la Machine ou, alternativement, du Dispositif à installer sur une machine Rivacold qui n'en est pas équipée, si le prix d'achat de la Machine et/ou du Dispositif comprend un Abonnement ; ou
 - b. au moment de l'achat des codes d'activation appropriés.
- 2.3 Avec la conclusion du Contrat, RIVACOLD décline toute obligation supplémentaire et/ou différente de celles stipulées dans le Contrat. En particulier, bien que RIVACOLD puisse avoir accès aux données techniques relatives à la Machine, elle décline toute obligation de fournir une assistance en relation avec celles-ci.

3. ACTIVATION DES SERVICES – UTILISATION DES SERVICES PAR DES TIERS AUTORISÉS

- 3.1 Pour pouvoir utiliser les Services, il est nécessaire d'avoir conclu le Contrat correspondant conformément au paragraphe 2.1 ci-dessus ou d'avoir été autorisé par l'Utilisateur Administrateur conformément au paragraphe 3.3 ci-dessous.
- 3.2 Le Service sera activé :
- a. lors de l'enregistrement du Dispositif, dans le cas du paragraphe 2.2(a) ; ou
 - b. au moment de l'utilisation des codes d'activation appropriés, dans le cas du paragraphe 2.2(b).
- 3.3 Une fois que le Service a été activé pour un Dispositif déterminé, l'Utilisateur Administrateur peut accorder aux Utilisateurs Autorisés et/ou aux Tiers Autorisés l'accès au Service en relation avec le Dispositif, sous réserve des limites et des conditions reportées dans le Contrat. Sans préjudice de ce qui précède, il est entendu que RIVACOLD sera étrangère à la relation contractuelle inhérente à l'utilisation du Service par les Tiers Autorisés.
- 3.4 En considération de ce qui précède, RIVACOLD décline toute responsabilité ou obligation en ce qui concerne :
- a. l'utilisation du Service par des Tiers Autorisés ;
 - b. les services supplémentaires et/ou différents promis et/ou accordés par l'Utilisateur à des tiers.

4. LIMITES DE L'UTILISATION DU SERVICE

- 4.1 Le Service ne peut être utilisé à des fins illégales, de manière illicite ou de façon à causer des dommages ou des interruptions aux opérateurs ou aux utilisateurs de télécommunications. L'Utilisateur et/ou la société pour laquelle il travaille dégagera RIVACOLD de toute responsabilité et l'indemniserà de toutes les conséquences découlant de l'utilisation illicite du Service par l'Utilisateur et/ou par des Tiers Autorisés.

5. SUSPENSION DU SERVICE

- 5.1 RIVACOLD peut suspendre, totalement ou partiellement, la fourniture du Service à tout moment, même sans préavis, en cas de problèmes de réseau et/ou de problèmes avec le Dispositif et/ou les équipements utilisés pour fournir le Service, ainsi qu'en cas d'entretien occasionnel ou de modifications non programmées.
- 5.2 Dans la mesure du possible, RIVACOLD donnera à l'Utilisateur et aux Tiers Autorisés un préavis suffisant de toute suspension du Service due à un entretien courant ou occasionnel.
- 5.3 RIVACOLD ne sera pas responsable si l'impossibilité d'utiliser le Service est due à l'opérateur du réseau de télécommunications, aux fournisseurs de connectivité ou à d'autres services fournis par des tiers, ou résultant de cas fortuits ou de force majeure, ou d'autres causes non imputables à RIVACOLD. À titre d'exemple, RIVACOLD décline toute responsabilité pour la suspension du Service dans les cas suivants :
- a. absence de connectivité ou erreurs opérationnelles ou tout dysfonctionnement du Service fourni par l'intermédiaire du Dispositif causé par des facteurs variables non liés à RIVACOLD tels que la couverture du signal mobile dans la zone, la capacité du réseau mobile et le degré de congestion de ces réseaux ;
 - b. transmission imparfaite des données par le biais de la technologie 2G/4G ou d'autres normes de réseau mobile pour le Service fournis par l'intermédiaire du Dispositif en raison de sources externes, d'interférences, de conditions atmosphériques ou d'obstacles, de pannes ou

d'interruptions imputables aux fournisseurs de connectivité et/ou d'autres services fournis par des tiers ;

- c. toute défaillance du Service due à une utilisation inappropriée de ce dernier.

6. EXCLUSION DE GARANTIES - LIMITATION DES RESPONSABILITÉS DE RIVACOLD

- 6.1 L'utilisation du Service se fait aux risques et périls de l'Utilisateur et/ou de l'organisation pour laquelle il travaille ; par conséquent, le risque concernant la performance, la précision et l'utilisation du Service en relation avec la Machine incombe entièrement à l'Utilisateur et/ou à l'organisation pour laquelle il travaille.
- 6.2 Dans toute la mesure permise par la loi, les applications logicielles par lesquelles le Service est fourni sont mises à disposition dans l'état où elles se trouvent, telles quelles et sans aucune garantie de la part de RIVACOLD.
- 6.3 RIVACOLD ne garantit pas que l'utilisation du Service répondra aux exigences de l'Utilisateur et/ou de l'organisation pour laquelle il travaille et/ou des Tiers Autorisés, ni que l'utilisation du Service sera ininterrompue ou exempte de défauts.
Toute information ou conseil fourni par RIVACOLD ou ses distributeurs et/ou revendeurs ne constitue en aucun cas une obligation de garantie de la part de RIVACOLD.
- 6.4 Dans toute la mesure permise par la loi, RIVACOLD ne sera pas responsable, et ne sera donc pas tenu de verser une quelconque indemnité, pour tout dommage résultant de ou lié à l'utilisation du Service.

7. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 7.1 Tous les droits de propriété ou de licence sur les marques, brevets ou autres droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle relatifs au Dispositif, aux applications logicielles liées au Service ou au Service lui-même, sont et resteront la propriété de RIVACOLD ou de ses licenciés. L'Utilisateur ne doit accomplir aucun acte ou activité susceptible de porter atteinte à ces droits.
- 7.2 L'Utilisateur Administrateur se voit accorder une licence limitée, non exclusive et révocable pour utiliser les applications logicielles par lesquelles le Service est fourni. Cette licence reste en vigueur jusqu'à la résiliation de l'Abonnement au Service, quelle que soit la cause de cette résiliation.

8. DURÉE DU CONTRAT - RENOUVELLEMENT

- 8.1 La durée du Contrat varie en fonction du type d'Abonnement acheté. Cette durée sera calculée à partir de la date d'activation du Service, à déterminer conformément au paragraphe 3.2 ci-dessus.
- 8.2 30 jours avant, 14 jours avant, et le jour de l'expiration de l'Abonnement, RIVACOLD enverra à l'Utilisateur Administrateur un avis par e-mail à l'adresse communiquée lors de l'enregistrement de son compte Rivacold pour lui rappeler que le Service est sur le point d'expirer ou a expiré.
- 8.3 En cas de non-renouvellement, à l'expiration, le Contrat ne sera pas reconduit tacitement et l'utilisation du Service ne sera plus possible.

9. RÉSILIATION ANTICIPÉE

- 9.1 RIVACOLD se réserve le droit de résilier immédiatement le Contrat ou de suspendre l'accès au Service à tout moment si elle estime qu'une ou plusieurs des dispositions suivantes ont été violées : Art. 4 (Limites de l'utilisation du Service) Art. 7 (Droits de propriété intellectuelle).
- 9.2 Les dispositions visées aux articles 4, 6, 7, 8, 10, 11 et 12 survivent en cas d'expiration, de résiliation et/ou de résiliation anticipée du Contrat.

10. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

- 10.1 Les Parties déclarent mutuellement qu'elles sont dans leurs relations mutuelles des responsables autonomes du traitement des données.
- 10.2 Les Parties reconnaissent mutuellement qu'elles traiteront les données personnelles acquises dans le cadre du Contrat conformément à la législation en vigueur sur le traitement des données personnelles. À cette fin, l'Utilisateur Administrateur est invité à consulter la note d'information ci-dessous.

- 10.3 Afin d'utiliser le Service demandé, l'Utilisateur Administrateur ne doit partager aucune donnée sensible, qu'elle soit la sienne ou celle de tiers, car MY VISION n'est pas un système conçu pour collecter et stocker des données sensibles. Par conséquent, si, pour quelque raison que ce soit, l'Utilisateur Administrateur saisit des données sensibles le concernant et/ou concernant un tiers dans MY VISION, il le fera sous sa seule responsabilité.
- 10.4 Si l'exécution de la relation contractuelle implique également le traitement de données personnelles de parties autres que l'Utilisateur Administrateur (comme, par exemple, ses employés, ses clients utilisateurs finaux), l'Utilisateur Administrateur garantit le respect de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En particulier, il incombe à l'Utilisateur Administrateur d'informer la Personne concernée et d'obtenir son consentement au traitement de ses données, le cas échéant, étant entendu qu'à l'acceptation du Contrat, l'Utilisateur est réputé avoir rempli les obligations correspondantes en vertu de la législation relative au traitement des données personnelles.
- 10.5 Les Parties reconnaissent également qu'elles feront tout leur possible pour coopérer entre elles lorsqu'il sera nécessaire de fournir à des tiers leurs informations respectives sur le traitement des données.

11. TRAITEMENT DES DONNÉES TECHNIQUES

- 11.1 RIVACOLD peut collecter et utiliser des données techniques relatives aux Machines et au Dispositif et des informations connexes, y compris, à titre d'exemple, des informations techniques sur la Machine ou le Dispositif.
- 11.2 En particulier, on entend par « données techniques » les données relatives à l'emplacement, aux performances et aux paramètres de fonctionnement des Machines, que RIVACOLD se réserve le droit d'utiliser à des fins statistiques et commerciales. Aucune obligation ne découle de cette activité pour RIVACOLD, ni aucun droit pour l'utilisateur ou un quelconque tiers.
- 11.3 RIVACOLD garantit que les données techniques visées aux articles 11.1 et 11.2 précédents seront conservées pendant la durée de l'Abonnement au Service et, en tout état de cause, pendant une période minimale de 2 (deux) ans.
- 11.4 La conclusion du Contrat et, dans tous les cas, l'utilisation du Service impliquent la pleine acceptation des dispositions prévues dans le présent article 11.

12. DROIT APPLICABLE ET RÉOLUTION DES LITIGES

- 12.1 Les Termes présents sont régis par le droit italien.
- 12.2 Tout litige relatif aux Termes présents sera porté exclusivement devant le tribunal de Pesaro (Italie).
- 12.3 Toutefois, il est accordé à RIVACOLD, uniquement en sa faveur, le droit incondicional d'agir sous la juridiction de l'Utilisateur (ou de l'organisation pour laquelle il travaille) devant le tribunal compétent.

13. DIVERS

- 13.1 Si RIVACOLD n'exerce pas un droit ou une faculté qui lui est réservé en vertu des Termes présents, ce comportement ne sera pas considéré comme une renonciation à ce droit ou à cette faculté, et n'empêchera pas RIVACOLD de faire valoir ultérieurement ce droit ou cette faculté, ou tout autre droit ou faculté en vertu des Termes présents.
- 13.2 L'invalidité d'une disposition contractuelle n'affectera pas la validité des autres clauses qui resteront valides et efficaces.
- 13.3 RIVACOLD ne sera en aucun cas responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution de toute obligation liée à la fourniture du Service, si cette inexécution ou ce retard est dû à des cas de force majeure tels que guerres, incendies, tremblements de terre, inondations, tsunamis, grèves, pandémies, difficultés avec la main-d'œuvre, pénurie de matières premières, restrictions sur l'utilisation de l'énergie, actes d'autorité publique, ou toute autre action ou cause qui ne peut être raisonnablement prévue ou à laquelle RIVACOLD ne peut raisonnablement remédier par une diligence ordinaire. Dans ce cas, le délai de fourniture du Service sera considéré comme suspendu pendant toute la durée du cas de force majeure, étant entendu que, si cet événement devait empêcher la fourniture du Service pendant plus de 3 (trois) mois, l'Utilisateur Administrateur ou la société pour laquelle il travaille aura le droit de résilier

le Contrat, en envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception, p.e.c. ou courrier à RIVACOLD, sans aucune responsabilité ni conséquence pour RIVACOLD.

- 13.4 Sauf indication contraire, toute communication à RIVACOLD relative aux Termes présents doit être effectuée par écrit et envoyée par e-mail à l'adresse aftersales@rivacold.com. Les communications destinées à l'Utilisateur Administrateur sont envoyées à l'adresse e-mail indiquée par ce dernier lors de l'enregistrement du compte Rivacold.

Note d'information sur le traitement des données personnelles – art. 13 RGPD (Règlement UE 2016/679)

L'adhésion *point-and-click* au Contrat, tel que formulé ci-dessus, se fait à partir de l'Application My ID que vous consultez ou à partir du site internet My Vision. Vous vous réferez donc aux notes d'information déjà présentes sur ces ressources informatiques, qui complètent celle-ci conformément à l'art. 13, par. 4 RGPD. Par ailleurs, RIVACOLD précise que, en ce qui concerne le présent Contrat, elle traitera nécessairement toutes les données nécessaires à l'adhésion à celui-ci, typiquement : prénom, nom, e-mail, entreprise. L'adresse et le numéro de téléphone peuvent également être ajoutés si vous les fournissez. Il traitera également les données personnelles implicites dans la gestion ultérieure de la relation, typiquement : les données relatives au début, à la suspension ou à la fin du service IOT, les données relatives à l'association de l'Utilisateur Administrateur avec une passerelle déterminée. La finalité est d'exécuter le Contrat, la base juridique est l'article 6, paragraphe 1, lettre b), du RGPD. La fourniture des données est nécessaire à la réalisation des finalités. Conservation des données collectées : les données seront traitées pendant toute la durée du Contrat et ensuite pour l'exécution de toutes les obligations légales auxquelles le responsable du traitement est soumis, par ex. les obligations de conservation pour des raisons fiscales (si applicables). Aux fins d'une éventuelle vérification/exercice/défense de droits, les mêmes dispositions s'appliquent que celles déjà indiquées dans la note d'information en votre possession.

En acceptant les Termes présents, l'Utilisateur Administrateur confirme également qu'il a lu la note d'information susmentionnée sur le traitement des données personnelles.



L'Utilisateur déclare avoir pris connaissance et accepter expressément, à toutes fins légales, les clauses suivantes : Par. 3.1 (Activation des Services) - 3.3 et 3.4 (Utilisation des services de la part de Tiers Autorisés) - Art. 5 (Suspension ou interruption du service) ; Art. 6 (exclusion de garanties - limitation des responsabilités de RIVACOLD) ; Art. 9 (Résolution anticipée) ; Art. 12 (Droit applicable – Résolution des litiges).

